



Personnes insuffisantes ou handicapées respiratoires

En France, plusieurs millions de personnes sont concernées par les maladies respiratoires chroniques.

La plupart de ces maladies peuvent conduire à un stade avancé à l'insuffisance respiratoire chronique (IRC).

L'insuffisance respiratoire chronique (IRC) c'est l'incapacité permanente pour l'appareil respiratoire d'assurer les besoins du corps humain en oxygène (pris dans l'air inspiré) et de le débarrasser du gaz carbonique (rejeté par les cellules).

Elle est de plus en plus répandue.

Les insuffisants respiratoires sous oxygène se déplacent en milieu normal grâce à des portables ou des bouteilles contenant de l'oxygène liquide ou gazeux. Ils sont autorisés à voyager avec leur oxygène, les bouteilles ayant toutes les garanties de sécurité exigées par les pouvoirs publics, dans les bus et les trains (décret paru au JO du 1er janvier 1999, art. 29 et 38)

Exemples de

Personnes

concernées

personnes ayant un emphysème,
personnes ayant une mucoviscidose,
personnes ayant une BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive)
personnes ayant des asthmes allergiques divers,
personnes ayant des maladies professionnelles (amiante, etc...)

**Principales
incapacités et
difficultés
courantes
à l'origine de
gênes
et situations de
handicap**

la fatigabilité et la diminution de l'endurance en limitant les efforts possibles en durée et en intensité, peuvent placer ces personnes en situation de handicap.

les déplacements, les montées et descentes d'escaliers,

le piétinement,... limitent le confort d'usage dans les établissements recevant du public (ERP)

les contraintes engendrées par la foule sont aussi de nature à occasionné une gêne pour ces personnes dans les ERP

Adresse utile

Fédération Française des Associations et Amicales des malades et handicapés respiratoires (FFAAIR)

La Maison du Poumon

66, bd Saint-Michel - 75006 PARIS

01 55 42 50 40

www.ffaair.org - email : ffaair@ffaair.org



Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat.

Délégation Ministérielle à l'Accessibilité – Josiane Vilalta – Chargées d'Etudes

www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite